

Mairie de PONTORSON
Carte Nationale d'Identité – mineur

RENDEZ-VOUS
OBLIGATOIRE :
02.33.60.00.18

- **Présence obligatoire de l'enfant et de son représentant légal**

- *En cas de garde alternée: original du jugement de divorce ou autorisation de l'autre parent avec sa pièce d'identité*

Première Demande :

- Acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport valide.
- 1 photographie d'identité, de moins de 6 mois et conformes aux normes exigées.
- Justificatif de domicile **original** du parent (facture d'eau, électricité, avis d'imposition) moins de 6 mois.
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande.

Renouvellement :

- Ancienne carte d'identité. (*Si la carte est périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport sécurisé*)
- 1 photographie d'identité, de moins de 6 mois et conformes aux normes exigées.
- Justificatif de domicile **original** du parent (facture d'eau, électricité, avis d'imposition) moins de 6 mois.
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande.

En cas de perte ou de vol :

- Acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport sécurisé.
- Déclaration de perte (possibilité de la remplir à la mairie) ou déclaration de vol (à effectuer au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol).
- 1 photographie d'identité, de moins de 6 mois et conformes aux normes exigées.
- Justificatif de domicile **original** du parent (facture d'eau, électricité, avis d'imposition) moins de 6 mois.
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande.
- 25 € en timbre fiscal.